

**Procès verbal**  
**De la séance du Conseil d'Administration**  
**Du lundi 8 octobre 2018**

**Présents : 19 votants, dont :**

Membres de droit : Mme Guicquéro, Principale- M. Treacher, Principal adjoint- Mme Boussik, Gestionnaire- Mme Vince, CPE

Représentants des enseignants : M. Caul-Futy, Mme Chevallier-Curt, Mme Crozes, Mme Chodkiewicz, Mme Baumann, Mme Gallo, Mme Medves

Représentants des parents : M. Cartal, Mme Lacquehay, Mme Calvayrac, Mme Smadja, M. Cousaert, M. Collot

Représentants élèves : FAILLAUFAIX David, 306- GUO Charles, 306

Membre consultatif : Mme NOEL, adjointe au maire – Mme BADOUIX, Conseillère municipale

**Ordre du jour :**

1. Vote pour le compte rendu du CA du 25 juin 2018
2. Bilan pédagogique et matériel 2017-2018
3. Bilan de l'association sportive 2017-2018
4. Bilan du foyer socio éducatif 2017 -2018
5. Bilan financier du club CDD
6. Bilan des actions ODE 2017-2018
7. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention SIDVA
8. Vote pour l'approbation des projets de voyages scolaires 2018-2019
9. Vote pour l'adhésion au SAVE (Syndicat des Apiculteurs du Val d'Essonne) 2018
10. Vote pour l'adhésion du groupement de commande d'achat de fournitures de bureau 2019
11. Vote pour la convention de groupement comptable
12. Bilan financier et vote pour l'utilisation de la subvention pour le développement durable
13. Questions diverses

La présidence du conseil est assurée par Mme Guicquéro, Principale

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Smadja, parent d'élèves APIE

La présidente,



La secrétaire,

## Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 8 octobre 2018

Le quorum étant atteint la séance débute à 18h05. 18 votants sont présents.

Arrivée à 18h20 de M. Cartal. 19 votants

Mme Guicquéro remercie l'ensemble des participants de s'être rendu disponible pour ce CA.

Mme Guicquéro informe les membres du CA que l'ordre du jour est modifié :

- Les points 5 et 12 sont réunis et donc deviennent le point 5
- Ajout d'un point 12 : Vote pour le contrat RISO
- Ajout d'un point 13 : Présentation des DBM, pour information
- L'ancien point 13 devient le point 14

Mme Guicquéro présente Mr Treacher nouveau Principal adjoint du collège et lui souhaite la bienvenue.

Mme Guicquéro fait un point sur l'actualité du collège :

- Nombreux départs en septembre suite à des déménagements. Les classes de 3èmes sont peu chargées (23-25 enfants/classe)
- Mise en place de la prise en charge des enfants en cas de manquement du règlement (information aux parents via le carnet de correspondance). Suite aux problèmes rencontrés l'année dernière, les professeurs ont fait des missions de surveillance dans les différents bâtiments du collège. Un protocole a été rédigé suite à des réunions de vie scolaire. Ce protocole a été mis en place à la rentrée.
- 11 octobre : élections des représentants élèves et professeurs
- 12 octobre : élections des représentants des parents au CA
- Du 15 au 19 octobre : relevés de notes de mi trimestre, visible sur pronote et un exemplaire mis dans le carnet
- 15 octobre : exercice attentat
- 16 octobre : cross du collège
- Du 25 novembre au 14 décembre : conseils de classe
- 13 décembre : rencontres individuelles parents-professeurs pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- 18 décembre : rencontres individuelles parents-professeurs pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- Du 18 au 22 février 2019 : Stage en entreprise pour les 3èmes

Mr Treacher présente les prises en charge des enfants en ayant besoin. 14 +/- 1 enfants ont un dossier MDPH. Une AVS a été nommée. Le collège attend la nomination d'une nouvelle AVS pour compléter les heures d'accompagnement et de matériel adapté afin que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions et que l'ensemble des élèves ayant une notification puissent bénéficier d'une AVS.

Des PAP sont établis pour des enfants ayant des difficultés d'apprentissage dues à des troubles reconnus. 32 enfants sont concernés (3 en 6<sup>ème</sup>, 12 en 5<sup>ème</sup>, 11 en 4<sup>ème</sup> et 8 en 3<sup>ème</sup>). Actuellement, 1/3 des PAP ont été faits, les autres sont en cours de construction. Les adaptations permettent aux enfants d'être en réussite pour leurs apprentissages.

Lors des réunions de rentrée parents-professeurs, 175/321 familles ont été présentes pour les 6èmes et 5èmes soit 54% et 193/315 familles présentes pour les 4èmes et 3èmes soit 62%. Une question a été soulevée : quelles sont les attentes des parents lors de ces rencontres ?

Les évaluations de 6<sup>ème</sup> nationales ont débuté depuis aujourd'hui et se terminent le 18 octobre. Ces évaluations se font en salle informatique. L'évaluation mathématiques est très dense et est divisée en 6 thèmes. Entre le temps des évaluations avec l'appropriation de l'application, les séances durent plus d'une heure. Par conséquent les collégiens ont une récréation réduite ou terminent un peu après 17h00.

La DGH attribue le nombre d'heures d'enseignement en fonction du nombre de divisions. Un bilan a été fait entre la direction académique et Mme Guicquéro fin septembre 2018. L'inspection académique a supprimé 3 HSA lors de ce bilan en raison de la suppression d'un poste d'EPS. Il manque au collège 2 heures d'enseignement pour l'accompagnement des enfants à la piscine = compétence savoir nager obligatoire. La direction académique a demandé à la principale de rédiger un mail afin de demander ces 2 heures. Cette demande a été refusée par téléphone mais à ce jour Mme Guicquéro n'a pas reçu de réponse écrite. Différents choix se présentent : suppression d'une division en 3<sup>ème</sup>, suppression de la piscine pour les 6èmes, arrêts de certains cours à effectifs réduits !!! Les parents d'élèves et les professeurs sont sans voix .....ne comprennent pas cette décision qui remet en cause l'organisation du collège et le projet pédagogique. Mme Guicquéro ne peut pas faire en 2 jours ce qui se prépare en 6 mois...

### **1. Vote pour le compte-rendu du CA du 25/06/2018**

Les membres du CA ont été destinataires du compte rendu du CA du 25 juin 2018.

Approbation du CR du CA du 25 juin 2018

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

### **2. Bilan pédagogique et matériel 2017-2018**

Mme Guicquéro présente le bilan pédagogique. Une commission a été mise en place pour échanger sur l'accompagnement des enfants présentant des difficultés afin de les orienter vers des professionnels les plus compétents.

Des actions liées à l'absence du Principal adjoint ainsi qu'au manque d'assistants d'éducation ont été menées l'année dernière.

L'équipe d'assistants d'éducation a été pratiquement renouvelée cette année (1 personne reste à mi-temps). Cette année, 5 temps pleins ont été alloués au collège.

Une personne en service civique arrive au collège le 9 octobre 2018. Ses missions s'effectueront pour la majorité sur la pause méridienne pour créer des clubs en lien avec la citoyenneté.

Résultats du brevet 2018 : Inscrits (181) / présents (178) / admis (162) soit 91,01% (taux de réussite supérieure à la moyenne départementale) avec 52 enfants avec la mention TB soit 32,09%, 35 enfants avec la mention Bien soit 21,60% et 43 enfants avec la mention assez bien soit 26,54%.

Le pourcentage d'élèves affectés en 2nde GT est de 82,32% (83% en 2017) et de 12,70% vers la voie professionnelle (15,6% en 2017). Trois élèves n'ont pas obtenu d'affectation (1,65%) en lycée professionnel, un a demandé un maintien en 3ème et deux ne sont toujours pas prononcés.

La lutte contre le harcèlement animée par Mme Vince a permis de créer et réaliser un mini-métrage.

Les 6èmes bénéficieront cette année d'une sensibilisation organisée par l'infirmière scolaire et

l'assistante sociale en utilisant ce court-métrage. Pour les 5èmes, qui n'ont pas pu avoir l'année dernière cette sensibilisation, une réflexion va être menée.

Les perspectives pour l'année à venir :

- Poursuivre le travail du référent culture au sein du collège
- S'approprier une culture commune au travers du Développement Durable
- CVC : l'objectif sera de dynamiser le local appelé «Foyer»
- Mettre en place le dispositif « Devoirs faits »
- Vivifier le CESC et mettre en place un réel projet dans le cadre du parcours santé avec l'appui d'une nouvelle infirmière et d'un nouveau Principal adjoint.
- Relancer et/ou renforcer les liaisons inter degrés : permettre un réel échange entre les enseignants du 1er et du second degré.
- Sécurité et Vidéo surveillance : Le Conseil Départemental devra dans un avenir proche changer la caméra existante et installer de nouvelles caméras comme demandé depuis 5 ans.

### **3. Bilan de l'association sportive 2017-2018**

Le bilan de l'association sportive est présenté par Mme Bauman. Le nombre de licenciés a bien évolué sur l'année 2017/2018 : 244 enfants inscrits. Cette augmentation est due à l'ouverture d'une nouvelle discipline : danse en plus du badminton, du handball.

### **4. Bilan du foyer socio éducatif 2017 -2018**

Le bilan du foyer socio-éducatif est présenté par Mme Vince. Les recettes du FSE sont dues par des dons des familles : 1118€, dons familles Arts Plastiques : 1237.70€, la subvention de la mairie d'Epina-sur-Orge : 875€ et les bénéfices photo de classe : 2355.20€ (en baisse par rapport à l'an dernier > 3360.50 euros). L'état des comptes au 31/08/2018 est de 9945.67€. L'augmentation est notamment due au fait que le FSE n'a pas financé de voyage ni de sortie en 2017/2018.

Pour 2018/2019, Mme Guy est présidente du foyer, Mme Vince est trésorière.

### **5. Bilan financier et vote pour l'utilisation de la subvention pour le développement durable**

La subvention totale pour le développement durable s'élève à 500€.

Les dépenses :

- Protection autour des ruches : 112,89€
- Matériel pour les ruches : 336,83€
- Adhésion au SAVE : 50€

Le solde de la subvention est de 0,28€

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

### **6. Bilan des actions ODE 2017-2018**

En juin 2018, le bilan des actions ODE a été voté. Il a été réactualisé depuis, donc doit être représenté au vote.

Le budget alloué pour les actions ODE par le conseil départemental est de 11251,65€.

Les dépenses sont de 10348,44€. 903,21€ seront rendus au conseil départemental.

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**7. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention SIDVA**

Le SIDVA est une association qui accompagne les enfants déficients visuels. Cette année, un enfant est accueilli au collège

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**8. Vote pour l'approbation des projets de voyages scolaires 2018-2019**

4 propositions de voyages ont été présentées à Mme Guicquéro.

- 1 voyage en Angleterre pour 30 enfants présenté par Mr Caul-Futy pour une classe de 3<sup>e</sup>.
  - 1 voyage à Rome présenté par Mme Chodkiewicz pour les élèves latinistes de 3<sup>ème</sup> et du lycée Prévert. Ce voyage pourra être proposé aux élèves latinistes de 4<sup>ème</sup> en fonction des places disponibles et de certains critères définis par Mme Guicquéro
  - 1 voyage en Espagne pour une classe de 3<sup>ème</sup> qui aura lieu début avril
  - 1 séjour à Chamarande : Questions / aux classes concernées et aux enseignants encadrant
- Une commission voyage va être mise en place afin de définir au niveau pédagogique ces voyages

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**9. Vote pour l'adhésion au SAVE (Syndicat des Apiculteurs du Val d'Essonne) 2018**

Adhésion au SAVE : 25€

Cotisation syndicale : 3,50€

Abonnement à la revue abeilles : 21,50€

Soit un total de 50€

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**10. Vote pour l'adhésion du groupement de commande d'achat de fournitures de bureau 2019**

Le groupement de commande d'achat de fournitures de bureau se fait avec le lycée Perrin qui s'occupe des appels d'offre. Cela permet au collège d'avoir des prix intéressants sur les fournitures. Cette adhésion est du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**11. Vote pour la convention de groupement comptable**

La convention de groupement comptable doit être signée de nouveau car le proviseur du lycée Perrin a changé.

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

**12. Vote pour le contrat RISO**

Le contrat RISO concerne le contrat des 2 photocopieurs du collège (1 en salle des professeurs et 1 à l'administration). Le contrat actuel est encore valable 2 ans / 6 ans. Le photocopieur de la salle des professeurs est obsolète, il faut donc le changer. RISO propose un nouveau contrat pour un matériel neuf (duplicopieur) avec des nouvelles conditions (350000 photocopies noir et blanc, 50000

photocopies couleurs et 1 palette de 200 ramettes de papier la 1<sup>ère</sup> année) d'un montant de 1904€HT/trimestre sur 6 ans.

Mme Boussik a fait joué la concurrence qui propose un contrat d'environ 2800€HT/trimestre sur 6 ans.

*Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19*

### **13. Présentation des DBM, pour information**

Cf document mis en annexe

### **14. Questions diverses**

- A-t-on le droit d'emmener les enfants en transport en commun sur Paris ?  
Non, car nous sommes encore en plan vigipirate. Pour se déplacer sur Paris, il faut louer un car.

Le Conseil d'Administration se termine à 20h10.